



**Mardi 2 Avril 2019 à 18h**  
**Rassemblement Préfecture de La**  
**Rochelle**  
**Pour imposer l'arrêt de la répression et**  
**les interdictions de manifester**

Nous pensons particulièrement à notre Camarade de Nice, **Geneviève** encore hospitalisée et donc les medias viennent d'annoncer que c'est bien une charge policière qui a gravement blessée notre camarades.

Nous pensons aussi à tous les citoyens qui ont revêtus un gilets jaunes qui, engagés dans la lutte pour plus de justice sociale, ont été blessés, mutilés, malmenés ou arrêtés sans commettre aucun délit.

Nous pensons aussi à nos camarades de Marseille ou des graves attaques pèsent sur l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône.

Alors que les syndiqués, les salariés de ce département se battent, avec la CGT, pour préserver l'emploi, l'industrie et les services publics pour l'intérêt général, le député de la « république en marche » des Bouches-du-Rhône demande au Premier ministre et au Ministre de l'intérieur la dissolution de l'UD13 CGT !!!

Ce député considère qu'il est « inadmissible », « indigne » que des salariés puissent envahir une réunion publique dans le but de faire entendre haut et fort leurs légitimes revendications.

Indignés, ce sont les salariés qui le sont car ce sont eux qui subissent les politiques d'austérités, le mépris de ce gouvernement et de ce patronat ; indignés parce que la démocratie est bafouée ; indignés parce que le pouvoir cherche à faire taire le monde du travail, en utilisant toutes les formes de violences sociales et étatiques.

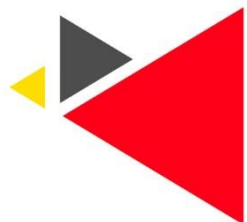
L'union départementale de La Charente Maritime affirme son soutien sans faille à l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône, aux syndiqués et salariés qui se mobilisent.

Elle condamne fermement la demande irresponsable, voire autoritaire de ce député.

Union départementale des Syndicats C.G.T. de la Charente Maritime

 05 46 41 63 33  05 46 41 94 12  cgt17  ud-cgt.17@wanadoo.fr

 6 rue Albert 1<sup>er</sup> - 17000 LA ROCHELLE



Nous ne laisserons pas le gouvernement fuir éternellement ses responsabilités, ni bafouer les droits des citoyennes et citoyens sous prétexte de sécurité ou d'ordre public.

Face aux urgences sociales et climatiques, la colère est légitime et des réponses politiques doivent être apportées d'urgence.

Notre organisation s'engage résolument dans la poursuite des mobilisations et manifestations, pour renforcer le rapport de force indispensable pour gagner les justes revendications portées dans les luttes des salariés, retraités privés d'emplois.

L'union Départementale appelle, les salariés, les retraités, les privés d'emplois, les jeunes à se mobiliser massivement à chaque appel à manifester dans les territoires, et notamment **le 11 avril 2019 à l'appel des organisations syndicales de retraités CGT FO FSU**

L'union départementale appellera avec **les signataires de l'appel « POUR LA LIBERTE DE MANIFESTER » ont décidé de poursuivre leur action.**

**A cette fin, ils organiseront à Paris et partout en France des manifestations le samedi 13 avril 2019.**


**Mercredi 3 avril à 18h30 l'Union Départementale propose une rencontre à tous les signataires pour organiser cette manifestation**

### **Les Signataires :**

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) ; Action non-violente COP21 (ANV-COP21) ; Alternatiba ; Amnesty international France ; Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH) ; Association France Palestine solidarité (AFPS) ; Attac ; CCFD-Terre solidaire ; Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) ; Collectif d'avocats antirépression ; Comité la Vérité pour Adama ; Confédération générale du travail (CGT) ; Confédération paysanne ; Droit au logement (DAL) ; Droit solidarité ; Emmaüs France ; EuroMed Droits ; Fédération des associations de solidarité avec tou-te-s les immigré-e-s (Fasti) ; Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ; Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) ; Fédération française des motards en colère (FFMC) ; Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) ; Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ; Fédération nationale de la Libre pensée ; Fédération nationale des Francas ; Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) ; Fédération syndicale unitaire (FSU) ; Féministes contre le cyber harcèlement ; Fondation Copernic ; France Nature Environnement (FNE) ; Gilets jaunes de Commercy ; Greenpeace ; La Cimade ; La Quadrature du Net (LQDN) ; Le Planning familial ; Les Amis de la Terre France ; Les Effronté-e-s ; Ligue de l'enseignement ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Médecins du monde ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) ; Osez le féminisme ! ; Oxfam France ; Réseau Sortir du nucléaire ; SOS Racisme ; Syndicat de la magistrature (SM) ; Syndicat des avocats de France (SAF) ; Syndicat national des journalistes (SNJ) ; Syndicat national des personnels de l'éducation et du social (SNPES PJJ/FSU) ; Union nationale des étudiants de France (Unef) ; Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) ; Union nationale lycéenne (UNL) ; Union nationale lycéenne syndicale et démocratique (UNL-SD)

Union départementale des Syndicats C.G.T. de la Charente Maritime

 05 46 41 63 33  05 46 41 94 12  cgt17  ud-cgt.17@wanadoo.fr

 6 rue Albert 1<sup>er</sup> - 17000 LA ROCHELLE

